



Propositions : Assemblée générale 10 février 2023

7. Nomination d'un expert-comptable

MISE EN CONTEXTE : Chaque année, l'assemblée générale doit nommer un d'expert-comptable indépendant (selon 7.2.3 des Règlements généraux)

PROPOSITION : Il est proposé de nommer la firme APSV comptables professionnels agréés inc à titre de firme d'experts-comptables pour les états financiers de l'AEMQ pour l'année 2023

PROPOSÉE PAR :

Nom de l'entreprise : Senneco

Contact : Luc Vaillancourt

Courriel : luc.vaillancourt@senneco.com

Date : 31 janvier 2023

8. Ratification de la cotisation annuelle

MISE EN CONTEXTE : Chaque année, l'assemblée générale doit ratifier la cotisation annuelle des membres (selon 7.2.5 des Règlements généraux)

PROPOSITION : Il est proposé de majorer toutes les catégories de la cotisation annuelle de 5 % arrondi au 5 \$ le plus près à compter du 1^{er} mars 2023

PROPOSÉE PAR :

Nom de l'entreprise : Constructions M & F

Contact : Frédéric Bérard

Courriel : fberard@mfconstructions.com

Date : 31 janvier 2023